



Coups d'Etat en Afrique de l'ouest

Le modèle togolais se révèle finalement le plus résilient...

Ces dernières années, presque tous les pays surtout francophones, membres de la Cedeao ont connu de graves crises et parfois à répétition. Et sur le continent, la tendance est presque la même. La prise du pouvoir par les armées ...



PAGE 3

REPORTAGE



Volontariat

401 nouveaux volontaires nationaux s'engagent pour le développement du Togo

L'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a organisé, ce jeudi 27 janvier au Lycée scientifique ...

PAGE 11

ACTUALITE



Sport et développement

Le Pnud et le ministère des Sports inaugurent le parcours sportif

Le ministre des Sports et des Loisirs, Dr Lidi Bessi Kama et le représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Togo, ont inauguré hier, le parcours du sportif du stade omnisports de Lomé. La cérémonie s'est déroulée en présence ...

PAGE 11

POLITIQUE

Assemblée nationale

La CNDH et la Ceni connaîtront bientôt leurs nouveaux membres

À l'Assemblée nationale togolaise, la première session ordinaire de l'année 2022 se prépare activement. L'une des tâches importantes qui ...

PAGE 3



Politiques, réformes et exécution des programmes Pour Abdoulaye Diop, le Togo reste un pays performant dans l'Uemoa

Abdoulaye Diop, président de la commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) a été reçu mardi 25 janvier 2022 à Lomé par M. le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé. La 7^e édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets de l'Uemoa au Togo a été au cœur des échanges.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Minusma : le nouveau commandant en admiration devant les Togolais

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a récemment nommé le général de corps d'armée Cornelis Johannes Matthijssen, des Pays-Bas, commandant de la force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). En tournée auprès des différents contingents, ce dernier est en admiration face à la bravoure des casques bleus togolais.

On ne le dira jamais assez : les Forces armées togolaises (FAT) s'illustrent toujours de façon exemplaire tant sur le territoire national qu'à l'extérieur. Même après les lourdes pertes en vies humaines intervenues en fin d'année dernière, ces soldats de la paix n'ont pas perdu leur courage et leur détermination. Le chef suprême des armées, le président de la République Faure Gnassingbé, avait affirmé que le Togo ne fera aucune concession aux ennemis de la paix ...

PAGE 3





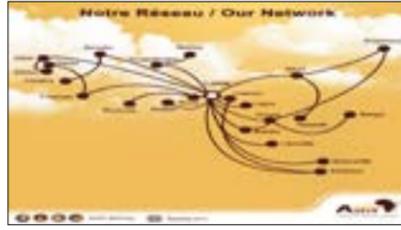
SOMMAIRE

Caution de la garantie de loyer et du bail d'habitation
Une réglementation pour une meilleure condition de
vie des Togolais



P 5

Transport aérien
Asky reprend ses vols sur Malabo



P 5

Déclaration provisoire du Groupe consultatif
technique de l'OMS ...



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Essozolim, une femme incluse

KOHOKA Essozolim est une femme Togolaise mariée et mère de deux enfants. C'est depuis les bancs qu'elle s'essayait au commerce. Une fois sous le toit de son mari, elle se lance dans la revente de mèches, perruques et autres produits destinés aux cheveux au marché d'Agoè Assiyéy. Ambitieuse, elle a pu compter sur le FNFI pour apporter des financements suffisants à son entreprise, augmenter sa marge de manœuvre et surtout sa crédibilité auprès des clients. Retour sur l'histoire de KOHOKA Essozolim.

KOHOKA Essozolim et son mari forment un couple modèle. Leurs revenus très faibles leur permettaient à peine de subsister. Ils se demandaient continuellement comment ils pourraient se sortir de la pauvreté et en finir avec les difficultés. Une des façons les plus populaires de gagner sa vie en tant que femme est de faire un commerce. C'était l'option préférée d'Essozolim, surtout que déjà sur les bancs, elle faisait de petits commerces. « Sur les bancs, on m'appelait la commerçante. Parce que j'avais toujours quelque chose à vendre à mes camarades », confie-t-elle.

Avec l'aide de son mari, elle achète des mèches qu'elle réussit à écouler rapidement. Grâce à sa témérité, son commerce évolue en un temps record et elle trouve une place dans le marché d'Agoè Assiyéy. Puis, elle se met à la recherche de financements pour passer un cap. Elle raconte : « J'ai eu beaucoup de difficultés à convaincre tant les financeurs que mon entourage. Personne

ne veut nous faire confiance. »

La première fois que Essozolim entendit parler de la possibilité d'obtenir un crédit pour son activité, c'était par une femme du marché, qui lui expliqua « qu'un projet du Chef de l'Etat » appelé FNFI pouvait l'aider à augmenter son fonds de commerce. Malgré ses nombreux doutes et sans consulter son mari, elle se déplaça vers une institution de microfinance pour poser des questions sur les produits FNFI. Elle ne savait pas encore que cette visite allait changer le cours de sa vie.

Essozolim ne s'est pas vite décidée. Elle réfléchissait à comment les produits FNFI pourraient améliorer sa vie, mais elle manquait de clarté quant à leur portée réelle. Puis le jour de prendre une décision arriva. Elle retourna à l'institution de microfinance. On lui proposa le produit AJSEF, Accès des Jeunes aux Services Financiers pour renforcer son fonds de roulement. « ce produit a été très utile pour



KOHOKA Essozolim

moi. Avec les deux cycles, mon commerce a réellement décollé », affirme-t-elle.

Après avoir reçu le premier décaissement, elle participa à un atelier d'éducation financière qui lui permit de

mieux comprendre l'utilisation appropriée du crédit, l'importance de l'épargne et la façon de consigner les dépenses et les revenus. « Ce n'est pas que le crédit au FNFI. On nous apprend aussi à gérer notre argent », témoigne

Essozolim. Grâce à l'éducation financière, elle comprit que l'épargne et les services de crédit permettaient d'optimiser les petites entreprises, de créer des réserves de liquidités en cas de catastrophe.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomat
E-mail : atogomat@gmail.com
Site web : www.togomat.tg
Tw: @togomat1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Les FAT, par la voix du chef d'Etat-major général, le général de brigade Dadja Maganawè, avaient rassuré les Togolais et les pays frères, qu'elles ne démissionneront jamais. Elles l'ont démontré cette semaine, lorsqu'elles ont

à nouveau essuyé une attaque similaire à celle de la dernière fois. Le nouveau commandant de la Minusma n'a pas manqué de les féliciter. « Mes compliments aux casques bleus togolais de la Minusma qui ont agi

de manière très adéquate ce matin lorsque leur convoi a été la cible d'une attaque à l'Engin explosif improvisé (EEI). Grâce à une réponse défensive proactive, ils ont pu neutraliser l'un des assaillants. Bien joué

! », a relevé monsieur Matthijssen, le mardi 25 janvier dernier.

« Merci au contingent togolais basé à Douentza pour nous avoir accueilli aujourd'hui. Son professionnalisme et

sa forte détermination à poursuivre la mission au service de la paix au centre du Mali malgré tous les obstacles, m'ont beaucoup impressionné », a-t-il ajouté.

La rédaction

Coups d'Etat en Afrique de l'ouest

Le modèle togolais se révèle finalement être le plus résilient...

Ces dernières années, presque tous les pays surtout francophones, membres de la Cedeao ont connu de graves crises et parfois à répétition. Et sur le continent, la tendance est presque la même. La prise du pouvoir par les armées enregistre des records populaires, et est condamnée par une certaine élite. Mais, en y repensant, cela n'a-t-il pas un lien avec les systèmes de gouvernance mis en place dans ces différents pays ? Un pays comme le Togo n'est pas souvent cité comme un modèle de démocratie, à cause du fait que, par la force des choses, un fils a remplacé son père à la tête du pays. Or, lorsqu'on scrute la scène socio-politique de l'Afrique de l'ouest francophone, le Togo se distingue comme le seul système qui fait preuve de résilience face aux soubresauts.

Si après avoir expérimenté les régimes militaires, l'on y retourne avec force, suite à des régimes dit démocratiques qui ont démontré leur inefficacité, c'est qu'il y a une conclusion à faire : nos pays n'ont sans doute pas besoin de démocraties à l'occidentale. Certains analystes l'ont souvent dit et ont souhaité que le continent africain invente son propre modèle en se basant sur le système de désignation démocratique. D'ailleurs des chercheurs affirment que le mode de désignation démocratique existait déjà aux temps des grands empires et royaumes africains. Et il faut noter que contrairement aux démocraties occidentales, en Afrique, le dirigeant était sacré. Il n'est pas un être ordinaire qu'on peut par exemple voir à tout moment, toucher comme on veut, et même « gifler ». C'est un sacrilège qui pouvait entraîner la peine de mort. Même si la colonisation

est venue bouleverser tout cela, cette perception du dirigeant existe toujours dans nos pays. Il faut juste observer comment les gens se bousculent pour serrer la main du président de la République ou le voir, lui parler. Pour certaines populations, c'est l'événement d'une vie. Au-delà de tout cela, certains peuples africains ont réussi à conserver le caractère sacré de leurs rois. Maintenant, si l'on admet qu'il sera difficile de revenir à ces fondamentaux, il est clair quand même que les systèmes de gouvernance en Afrique ne devraient pas occulter ces éléments très importants.

Au Togo, après les indépendances, il y a eu une gouvernance démocratique et légitime, mais dont le premier responsable a été rapidement assassiné, sans doute pour des raisons qui sont encore obscures. Mais on sait quand même qu'il y a eu des divisions, et



Le président Faure Gnassingbé (devant), sur le terrain lors d'un exercice militaire

la façon de gouverner du président Sylvanus Olympio, qui permettait qu'on puisse accéder facilement à sa personne, a certainement contribué à ouvrir une brèche dans le système sécuritaire. Ceux qui ont pris le pouvoir immédiatement après son assassinat ont vite déchanté. Par contre le général Gnassingbé Eyadema a créé autour de sa personne un certain mythe, notamment à la suite de l'attentat de Sarakawa qui a fait qu'il était très craint, même par son entourage immédiat.

À un moment donné, des Togolais ont voulu qu'il s'en aille. Comme le général Mathieu Kérékou l'a fait au Bénin, le général Eyadema aurait peut-être dû faciliter une transition pacifique. Mais il y a des paramètres que nous ne maîtrisons peut-être pas encore, et que l'histoire écrite n'a pas

encore documenté. Ce qui est sûr, c'est que dans les années 90, notre pays est passé à côté d'une guerre civile très meurtrière. Des acteurs de la Conférence nationale souveraine ayant pris part au gouvernement de transition du Premier ministre Joseph Kokou Koffigoh, ont récemment reconnu que l'opposition avait mal joué sa partition.

Et si le Togo n'a pas connu les cauchemars du Libéria, de la Sierra Léone, du Rwanda etc... c'est grâce à la clairvoyance du général Eyadema. Certains lui ont reproché d'avoir mis toute son énergie et investi les ressources du pays pour bâtir l'armée togolaise. Face aux défis sécuritaires de l'heure, les Togolais devraient peut-être remercier le général Eyadema pour ce choix... des armées divisées, corrompues, mal

équipées, mal formées, et qui interviennent de façon intempestive dans la vie politique, sont difficilement trouvable au Togo. Il est vrai qu'aucun pays n'est totalement à l'abri d'un coup d'Etat ou d'une déstabilisation subite. Nul ne connaît l'avenir. Mais la discipline des armées togolaises est légendaire et constitue un cas d'école. Donc, même si le pays a connu un régime qui a duré au pouvoir, pendant que d'autres pays de la Cedeao étaient applaudis pour leurs différentes transitions démocratiques répétées, le système se révèle plutôt performant face aux défis de l'heure.

Même si l'on s'attend à ce que logiquement, ceux qui sont à la tête des pays comme le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Nigeria, la Guinée-Bissau etc... passent la main dans quelques années, il est peut-être temps de reconnaître que nos pays ont besoin de régimes « forts », capables d'empêcher les menaces sécuritaires et le désordre de s'installer sur leurs territoires. C'est par là que passera le développement. Les modèles de certains pays comme la Chine et le Japon, peuvent également inspirer les dirigeants de nos pays.

Edem Dadzie

Assemblée nationale

La CNDH et la Ceni connaîtront bientôt leurs nouveaux membres

À l'Assemblée nationale togolaise, la première session ordinaire de l'année 2022 se prépare activement. L'une des tâches importantes qui seront accomplies, est le renouvellement des membres de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) et de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Le processus est en cours.

Dans un communiqué publié en début de semaine, la présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a officiellement ouvert la période de dépôt des candidatures. 09 postes sont à pourvoir au sein de la CNDH, avec au moins

04 personnalités de chaque sexe, ayant des compétences pratiques avérées dans les domaines du droit et de la justice, de la santé, de la défense des droits humains, ou encore de la protection de l'environnement.

En ce qui concerne la

Ceni, 17 postes sont à pourvoir : 07 pour la majorité parlementaire, 07 pour l'opposition, 02 pour la Société Civile et 01 pour l'administration. Les candidatures dont les conditions sont à retrouver dans le quotidien national Togo Presse, sont ouvertes



Le siège de la représentation nationale

jusqu'au 14 février pour la CNDH et jusqu'au 23 février pour la Ceni.

TM

ASSIGNATION

L'an deux mille vingt deux

Et le *Jourdi die (06) janvier à 15 heures 29 minutes*
lundi die (07) janvier à 09 heures 30 minutes

A la requête des nommés **AFANGBEDJI Amonovi, AFANGBEDJI Améyo, GBEMOU Koffi Daniel, GBEMOU Akossiwa, MESSAN Abia, MESSAN Ayawavi Bénédicte, GBEMOU Afi, MESSAN Afiwa Jacqueline, GBEMOU Kossi**, tous héritiers de feu **GBEMOU Kokou**, représentés par **Monsieur BADAGBON Koffi**, Employé à la STFA (société Togolaise des Filières Alimentaires), demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé, Tél. 91 41 33 41

J'ai

Mme. Me Etoussine SPATCHA
 Huissière de Justice près le Cours d'Appel
 et le Tribunal de 1^{re} Instance de 1^{re} Classe
 de Lomé y demeurant 1A, Rue SPOUOUE
 1 000 00 (proche l'ancien site Sac-Dir de
 l'Imprimerie L'ESPÉRANSE, sur le Site Jean Paul II
 de Lomé)

Donné assignation à :

- 1- Monsieur **KOKOU Koami**, demeurant et domicilié à Agoè Dikamé, où étant et parlant à : *Mme AHO son épouse ainsi déclarés, qui a reçu copie pour lui*
- 2- Monsieur **GBEMOU Koffi Dodji**, demeurant et domicilié à Agoè Dikamé, où étant et parlant à : *Togbri GNAMIE F, chef du village de Dikamé ainsi déclaré qui a reçu copie pour lui sur sa demande et visé les originaux de l'exploit.*
- 3- Monsieur **GBEMOU Komlan, S/C KOKOU Koami**, demeurant et domicilié Agoè Dikamé, où étant et parlant à : *Monsieur AHO par lettre pour ainsi déclaré, qui a reçu copie pour lui*
- 4- *Mme KAGNANAM Michelle* demeurant et domicilié à Agoè Dikamé, où étant et parlant à : *M AKINOLA Laurance son époux ainsi déclarés, qui a reçu copie pour elle*
- 5- Madame **YACOUBOU S/C Monsieur KERIM**, Tél. 90 08 83 29, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *Par affichage à la porte principale de l'Auditorium du Tribunal de 1^{re} Instance de Lomé conformément à l'article 58 de code de procédure civile*
- 6- Madame **ABYOU Yawa**, Tél. 92 24 33 69, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *Par affichage à la porte principale de l'Auditorium du Tribunal de 1^{re} Instance de Lomé conformément à l'article 58 de code de procédure civile et visé par la requête déposée indiquant les créances et les signifier l'acte elle agit que cette assignation en la courne pas*

①

Sans le consentement préalable des requérants, les requis ont procédé à des ventes de terrain indivis aux tiers ;

Ces ventes doivent être déclarées inopposables aux requérants ;

Les requérants sollicitent, en application de l'article 498 du code des personnes et de la famille, le partage des biens de feu GBEMOU Kokou en parts égales entre tous ses héritiers ;

Il y a lieu de désigner tel expert à cet effet ;

Il conviendra d'ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

PAR CES MOTIFS

Venir les requis s'entendre ;

- Déclarer les ventes unilatérales inopposables aux cohéritiers non vendeurs ;
- Ordonner le partage des biens dépendant de la succession de feu GBEMOU Kokou entre ses héritiers en parts égales ;
- Commettre tel expert à cet effet et lui impartir un délai de trois (03) mois à compter de sa saisine pour déposer son rapport au greffe du tribunal de céans pour homologation ;
- Dire qu'en cas d'empêchement ou d'absence, il sera pourvu à son remplacement à la requête de la partie la plus diligente ;
- Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;
- Réserver les dépens.

Sous toutes réserves !

Et je leur ai étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis séparément copie du présent exploit dont le coût est de *30000* FCFA

L'HUISSIER

②

30 73 83 17 / 93 24 83 57

- 7- Madame **WAZILI Mounira**, demeurant et domiciliée à Agoè Togblé Dikamé, où étant et parlant à : *Monsieur Abdoulaye ISSA son fils ainsi déclaré, qui a reçu copie pour elle*
- 8- Monsieur **AGBAYON (SAR)**, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *Par affichage à la porte principale de l'Auditorium du Tribunal de 1^{re} Instance de Lomé conformément à l'article 58 de code de procédure civile*
- 9- Madame **AICHA (SAR)**, Tél. 91 90 26 30, demeurant et domiciliée à Lomé, où étant et parlant à : *Par affichage à la porte principale de l'Auditorium du Tribunal de 1^{re} Instance de Lomé conformément à l'article 58 de code de procédure civile*
- 10- Monsieur **AZIZ KOUMAYE**, Tél. 90 84 66 03, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *Par affichage à la porte principale de l'Auditorium du Tribunal de 1^{re} Instance de Lomé conformément à l'article 58 de code de procédure civile*
- 11- Monsieur **HUSSEN Aroka**, Tél. 90 15 83 87, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *sa personne ainsi déclaré qui a reçu copie et dit que pouvoir visé les originaux de l'exploit.*
- 12- Monsieur **GBITI Nodji** demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *Mme SAFIA son épouse ainsi déclarés, qui a reçu copie pour lui*
- 13- M. **DASIMWAI Gabriel** demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *sa personne ainsi déclaré, qui a reçu copie*

A comparaître le **mardi 18 janvier 2022 à huit (08) heures précises**, s'il y a lieu à l'audience et par-devant le tribunal de première instance de Lomé, statuant en matière civile au Palais de Justice de ladite ville ;

POUR

Il dépend de la collectivité YOHO, des immeubles sis à Agoè Togblé Dikamé et Agoè-Nyivémé ;

Ces immeubles furent l'objet de partage amiable entre les branches AZIALE, VIDADA, GNAMLE, ADOKPO et GBEMOU ;

Au cours de ce partage amiable, des parcelles de terrain ont été attribuées aux familles GBONFOU et MIGNAWO, acquéreurs ;

Les requérants et les requis KOKOU Koami, GBEMOU Komlan et GBEMOU Koffi Dodji sont tous héritiers de la branche GBEMOU ;

Les requérants et les requis susnommés sont en indivision de la quote-part de leur auteur GBEMOU Kokou ;

③



LA FÊTE CONTINUE CHEZ TOGOCOM !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**
~~25 000 F CFA~~



Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

Offre soumise à conditions.
Promo valable jusqu'au 06 février 2022.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



UNE 1^{ÈRE} AU TOGO ! LA FIBRE TOGOCOM PARTOUT À LOMÉ ET À CINKASSÉ, DAPAONG, KARA, SOKODÉ, ATAKPAMÉ, KPALIMÉ & ANÉHO



888

Demandez votre fibre en agence Togocom !

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



La CEDEAO pour un retour à l'ordre constitutionnel au Mali

i. Face au non-respect, par les Autorités de la Transition Militaire du Mali, des engagements pris vis-à-vis de la CEDEAO pour un retour à l'ordre constitutionnel dans les délais acceptés, et après plusieurs appels lancés au Gouvernement de Transition militaire restés sans suite, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO a pris, à la date du 9 janvier 2022, des sanctions à l'encontre du Mali conformément aux dispositions légales et réglementaires de l'institution.

ii. La Commission de la CEDEAO souhaite, à travers cette note, clarifier les raisons qui fondent la prise desdites sanctions et rappeler à toutes fins utiles que la CEDEAO ne demande aux Autorités de la Transition Militaire que de permettre aux Maliens de choisir eux-mêmes leurs dirigeants à travers des élections démocratiques.

iii. En effet, les différents Sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO relatifs à ce sujet ont déploré un manque de volonté politique de la part des Autorités de la Transition Militaire ; ce manque de volonté se traduit notamment par l'absence de progrès tangibles dans la préparation des élections, en dépit de la disponibilité manifestée par la CEDEAO et l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux à accompagner le Mali dans le cadre de ce processus de normalisation.

A. Soutien constant de la CEDEAO au Mali pour une sortie de crise

1. Il convient de rappeler que la CEDEAO accompagne le Mali dans un processus de sortie de crise depuis les événements socio-politiques consécutifs aux élections législatives d'avril 2020, qui ont été suivis par le coup d'Etat d'août 2020 ayant mis fin au régime du Président Ibrahim Boubacar Keïta.

2. Par ailleurs, avant le coup d'Etat d'août 2020, lors de la crise socio politique d'avril à juin 2020, S.E.M. Goodluck Ebele Jonathan, Médiateur de la CEDEAO pour le Mali, a rencontré à plusieurs reprises tous les acteurs socio-politiques, les chefs religieux et la société civile, en vue d'apaiser les tensions et trouver une solution à cette crise. Malheureusement, l'intransigeance de certains acteurs sociopolitiques qui estimaient que la seule solution à la crise était la démission du Président Ibrahim Boubacar Keïta a exacerbé les tensions et a abouti finalement à un coup d'Etat.

3. Dès le coup d'Etat du 18 août 2020, des sanctions ont été imposées au Mali par la CEDEAO, et des négociations ont été engagées avec les Autorités Militaires pour un retour à l'ordre constitutionnel. **Ces négociations ont abouti, le 15 septembre 2020 à Accra, à un accord** sur la mise en place d'une transition civile avec la nomination d'un Président civil en la personne du Président Bah N'Daw, et **des élections devant se tenir le 27 février 2022, soit une transition de 18 mois.**

4. Ainsi, à partir de septembre 2020, le processus de transition s'est déroulé normalement. Le gouvernement de transition du Président Bah N'Daw a fourni un chronogramme sur la base duquel il a initié les actions visant à préparer la tenue des élections à la date convenue du 27 février 2022. Un Comité de suivi local comprenant les Représentations de la CEDEAO, de l'Union Africaine, des Nations Unies et des Ambassadeurs du Ghana et du Nigeria a été mis en place à Bamako pour accompagner localement la transition.

5. Malheureusement, **dès la survenue du nouveau coup d'Etat le 24 mai 2021, la dynamique et les objectifs des**

nouvelles Autorités de la Transition Militaire ont radicalement changé ; celles-ci ne faisant plus du respect du calendrier électoral une priorité, entraînant un ralentissement notoire de la mise en œuvre des activités devant aboutir aux élections pour une sortie de crise définitive.

6. Au mois d'août 2021, au regard de cette situation et face à un risque de dérapage du calendrier électoral, le Médiateur de la CEDEAO pour le Mali s'est rendu à Bamako afin de discuter avec les Autorités de la Transition Militaire d'un nouveau chronogramme électoral indiqué par lesdites Autorités pour l'organisation des élections. Ce nouveau chronogramme initialement promis pour septembre 2021, n'a finalement été communiqué à la CEDEAO que le **31 décembre 2021, après les Assises Nationales, avec une demande de prorogation de la transition militaire de cinq (5) ans.** Notant que cette proposition est totalement contraire aux engagements et accords sur le sujet et en violation des dispositions légales et réglementaires ; que l'approbation d'un tel chronogramme pourrait avoir des conséquences sur la stabilité du Mali et celle de la Région, et soucieux de trouver une solution concertée, la CEDEAO a demandé à son Médiateur de retourner à **Bamako le 5 janvier 2022** pour inviter les Autorités Militaires à revoir ce chronogramme. En retour, celles-ci ont proposé le 8 janvier 2022 d'étendre la transition militaire de quatre (4) ans, après avoir déjà passé 18 mois au pouvoir.

7. En proposant d'organiser les élections en décembre 2025, les Autorités Militaires de la Transition s'inscrivent assurément dans la dynamique d'une violation, et de leurs engagements actés dans la Charte de la Transition, et de ceux conclus avec la CEDEAO. Au surplus, cette proposition équivaldrait à une durée totale de la transition de cinq ans et demi, **qui ne s'inscrirait pas dans la tradition d'un mandat présidentiel constitutionnel au Mali et dans la Région.**

8. Les autorités militaires invoquent la nécessité de mettre en œuvre des réformes, qui justifierait la prorogation de la Transition et leur maintien au pouvoir sans élection démocratique. Les réformes sont nécessaires et indispensables dans tout pays pour progresser, qu'il soit en crise politique ou non. Leur mise en œuvre participe d'un processus continu et permanent, conduit par les gouvernements successifs, en vue de s'adapter aux nouvelles conditions de son environnement. Ces réformes ne peuvent donc pas être un préalable, voire une condition indispensable pour l'organisation des élections. En outre, certaines réformes **doivent être engagées par des gouvernements légitimes** issus d'un scrutin traduisant la volonté du peuple.

9. Concernant **la situation sécuritaire prévalant au Mali**, il convient de rappeler que ce point a été pris en compte dès le début de la transition, lors des discussions avec les Autorités Militaires le 15 septembre 2020 à Accra avec la création d'un poste de Vice-Président chargé de la sécurité. En outre, il convient de noter **que la question sécuritaire ne saurait être un argument pour ne pas aller aux élections.** En effet, de nombreux pays victimes d'attaques terroristes organisent régulièrement des élections, malgré un contexte sécuritaire quasi identique à celui du Mali. Enfin, dans un contexte sécuritaire difficile, le rôle des forces armées est justement de défendre le territoire national contre les attaques terroristes.

10. Dès lors, cette posture des Autorités de la Transition Militaire laisse clairement entrevoir une volonté de se maintenir au pouvoir pendant une durée de plus de cinq (5) ans, **privant ainsi le Peuple malien de son droit légitime à désigner démocratiquement, de manière libre et transparente, ses dirigeants.**

B. Contribution de la CEDEAO à la stabilité de ses Etats membres

11. L'accompagnement que la CEDEAO apporte au Mali n'est pas différent de celui qu'elle a déjà apporté à d'autres Etats membres se trouvant dans des situations similaires de rupture de l'ordre constitutionnel. La période des coups d'Etat pour accéder au pouvoir d'Etat est révolue aux plans régional, continental et international. La CEDEAO s'est résolument engagée à respecter et faire respecter le processus démocratique comme seule option d'accession et d'exercice du pouvoir d'Etat.

12. D'autres faits majeurs dans le secteur de la paix et de la stabilité notamment l'envoi de médiateurs et de troupes, sont également à mettre à l'actif de la CEDEAO. On peut citer, pour mémoire, l'installation au Niger, après le coup d'état de 2010, d'une transition qui a duré 14 mois. La Gambie et la Guinée Bissau ont aussi bénéficié de l'appui de la CEDEAO.

C. A propos des sanctions

13. Les sanctions constituent des instruments pour amener les Etats membres à respecter leurs obligations librement consenties du fait de leur adhésion à la Communauté. Elles sont allégées, voire supprimées, dès lors que les autorités des régimes de transition donnent des gages tangibles d'avancement dans l'organisation des élections. Des sanctions ont été imposées au Libéria (1996), en Sierra Leone (1997), en Guinée (2009), en Côte d'Ivoire (2010), au Niger (2010), en Guinée Bissau (2012), et la force en attente a été mobilisée en Gambie (2017). Ceci a contribué à restaurer la démocratie.

14. Ces sanctions, il faut le rappeler, ne concernent pas les produits alimentaires de grande consommation, les produits pharmaceutiques, les matériels et équipements médicaux y compris ceux pour la lutte contre la Covid-19, les produits pétroliers et l'électricité, le gel des avoirs de la République du Mali dans les banques centrales de la CEDEAO et de l'UEMOA, etc. Les exceptions faites pour les produits de base et de grande consommation visent à épargner les populations.

15. Dans le cas du Mali comme dans ceux évoqués plus haut, la CEDEAO attend des Autorités Militaires de la Transition un calendrier raisonnable et réaliste pour la tenue des élections. Les sanctions seront levées progressivement sur la base de ce chronogramme et de sa mise en œuvre diligente et satisfaisante. Cette levée des sanctions dépend de la volonté politique des Autorités de la Transition Militaire d'organiser les élections dans un délai raisonnable.

D. Du risque de déstabilisation potentielle de la Région

16. Ainsi, accepter la proposition des Autorités Militaires du Mali telle que formulée, ferait peser un risque majeur sur le Mali et également un risque de déstabilisation grave sur la Région toute entière de l'Afrique de l'Ouest, avec la jurisprudence ainsi créée. La Communauté ne saurait s'accommoder d'une telle pratique qui, au-delà de créer l'instabilité, constituerait un recul majeur dans tous les domaines.

17. En conclusion, la CEDEAO reste très attentive à l'évolution de la situation, disponible et ouverte au dialogue pour accompagner le Mali vers un retour à l'ordre constitutionnel à travers des élections crédibles et transparentes, organisées dans un délai raisonnable et acceptable.

La Commission

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Pensée du jour

Un nid avec des oisillons morts. Une chose est claire: leur mère n'est jamais revenue et a probablement été tuée lorsqu'elle est sortie chercher de la nourriture. Chaque jour, nous rencontrons des gens comme la mère de ces oisillons morts mais nous ne savons pas qui ils sont réellement, ce qu'ils font ou qui les attend ou les destins qui leur sont liés.

Nous blessons les gens sans savoir qu'ils sont la bouée de sauvetage de nombreux destins.

Même quand les gens se trompent, apprenons à pardonner et à sourire au lieu de les tuer.

Laissez l'amour vous guider.

Blagues du jour

Je suis devenu alcoolique et je me suis rendu chez mon psychologue pour tenter d'arrêter de boire...

On s'est mis à parler de mes habitudes de consommation d'alcool.

Le psychologue veut savoir pourquoi je bois autant.

«Eh bien, lui dis-je, je suis tombé amoureux d'une veuve, mère d'une jeune femme. Je me suis marié avec la veuve, mais un an ou deux plus tard, mon père a épousé la fille de la veuve, qui est par conséquent devenue "ma belle-mère".

"Ma belle-mère" a par la suite eu un fils avec mon père. Mais puisqu'en plus d'être le fils de mon père, il est le fils de la fille de ma femme, je me suis retrouvé grand-père maternel de mon frère. Un peu plus tard, ma femme et moi avons aussi eu un fils. Ce fils est le beau-frère de mon père, puisque sa ... Imaginez la suite de cette histoire.

Méditations

Lorsque tu vis dans la pauvreté et tu cherches à avoir une vie meilleure comparable à celle des riches, il faut savoir que tu devrais travailler deux fois plus que les autres. Tu dois être le dernier à voir la disparition de la lune et le premier à voir le crépuscule. Parce que la société dans laquelle nous sommes ne nous facilite pas la tâche, il faut qu'on se donne à fond pour acquérir ou construire la vie qu'on souhaite avoir que de se laisser et vivre une vie de merde .

Celui qui veut réussir ne doit pas avoir peur d'avoir des ennemis. Beaucoup préfèrent te voir comme tu es, beaucoup ne veulent pas que tu réussisses car ils savent qu'eux leur situation est intacte. C'est parce que ta situation actuelle et pareille à les leur qu'ils sont avec toi. Et lorsque toi tu te bats pour réussir et sortir de la pauvreté ça les rend nerveux. Donc n'ayez pas la crainte d'être haï quand vous saviez que vous luttez pour une bonne cause.

Narutino de Dios

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 24 au 31 /01/ 2022

BOULEVARD CENTRE	DOULASSAMÉ	90 89 28 49
BON SAMARITAIN	FACE SGGG	22 21 83 30
OCAM	HÔPITAL DE BE	91 34 41 94
ADJOLOLO	RUE DE L'ENTENTE	92 85 99 55
HOPITAL	NYEKONAKPOE	97 93 86 59
ST KISITO	FACE CHU -TOKOIN	22 20 08 08
MAIRIE	BD. DE LA KARA	96 80 09 64
LA PROSPERITE	FACE MAIRIE	22 21 26 39
GBEZE	BD EYADÉMA	70 44 86 96
BAH	BD JEAN PAUL II	22 26 32 61
ST PIERRE	FACE EPP HÉDZANAWÉ	90 55 79 59
DEO GRATIAS	SAGBOVILLE	70 43 26 67
PEUPLE	KEGUE DINGBLE	96 80 08 93
UNION	MARCHÉ NUKAFU	22 26 84 22
O GRAIN D'OR	BD MALFAKASSA	96 32 97 26
CITE	ZORROBAR	70 59 09 53
BESDA	BD. DU 30 AOÛT	99 08 15 35
CONSEIL	ADIDOGOMÉ	70 42 68 25
EPIPHANIA	CEG SAGBADO	96 80 21 37
POINT E	ADIDOGOME	70 40 10 52
VERTE	AFLAO GAKLI	90 37 45 96
DELALI	KLIKAMÉ	91 9850 17
NATION	CACAVÉLI	96 32 97 54
LAUS DEO	TOTSI	96 80 09 47
VITAFLORE	RTE DE LÉO 2000	93 00 65 75
MAINA	AGOÈ VAKPOSSITO	70 40 22 86
EL-SHAMMAH	AVÉDJI	96 80 10 15
EXCELLENCE	AMADAHOMÉ	70 43 25 85
VITAS	AGOÈ DÉMAKPOÉ	93 27 95 54
DIVINA GRACIA	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
ESPACE VIE	AGOÈ-FIOVI	96 80 10 21
NABINE	AGOÈ LOGOPÉ	99 85 89 07
LA GRÂCE	AGOÈ ANOMÉ	98 97 97 96
MBA	SUN AGIP AGOÈ	90 56 16 81
ZONGO	AGOÈ-LÉGBASSITO	70 27 81 81
AMEN	TOGBLÉKOPÉ	99 90 22 39
SANGUERA	ADÉTIKOPÉ	97 18 02 02
GANFAT	SANGUÉRA	99 90 89 72
EL-SALI	AGOE DALIKO	70 22 15 15
BAGUIDA	AFLAO APÉDOKOË	70 12 44 44
LA FLAMME DAMOUR	FACE CMS DE BAGUIDA	70 42 47 77
	AGODÉKÉ	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

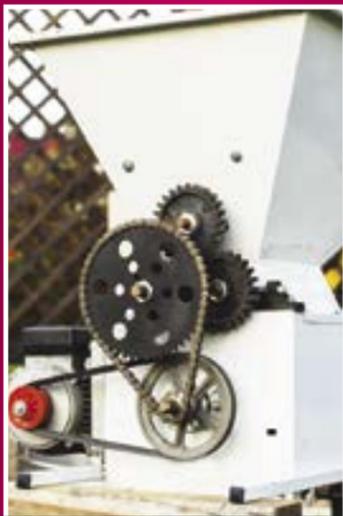
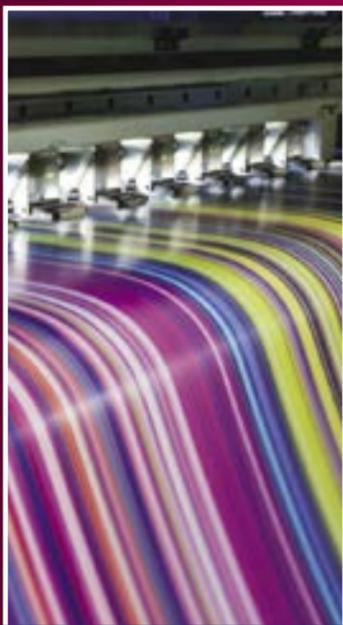
Les bons plans et les bonnes adresses

AGENCE DE COMMUNICATION	COURRIER EXPRESS
AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com	DHL (Otier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers	EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
SUPERS MARCHES A LOME	OPERATEURS TELEPHONIQUES
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Otier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43	MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
FRUITS ET LEGUMES	SANTE GENERALISTES
MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Otier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38	DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72
DANSE ET COURS DE ZUMBA	OU MANGER ET DORMIR A LOME?
AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86	RESTAURANT LE TABLIER (Otier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Otier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Otier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11
AVIATION	MUSCULATION ET MASSAGE
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99	Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Otier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Otier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70



Pack BUSINESS

Pour grandir



Offre
BUSINESS

www.boato.com



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



STOP COVID-19

Déclaration provisoire du Groupe consultatif technique de l'OMS sur la composition des vaccins contre la COVID-19 (TAG-CO-VAC) relative aux vaccins contre la COVID-19 dans le contexte de la circulation du variant Omicron du SARS-CoV-2

En septembre 2021, l'OMS a créé le Groupe consultatif technique sur la composition des vaccins contre la COVID-19 (TAG-CO-VAC). Ce groupe pluridisciplinaire composé de 18 experts, examine et évalue les incidences en matière de santé publique que les nouveaux variants préoccupants ont sur les performances des vaccins contre la COVID-19 et formule des recommandations quant à la composition de ces vaccins. Les travaux de ce groupe s'inscrivent en complément de ceux du Groupe consultatif technique sur l'évolution du virus SARS-CoV-2 (TAG-VE), du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination (SAGE) et de son Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, ainsi que des groupes de travail du Schéma directeur de l'OMS en matière de recherche-développement sur les épidémies.



Depuis son apparition, le virus SARS-CoV-2 n'a cessé d'évoluer et, à ce jour, l'OMS a désigné cinq de ses variants comme variants préoccupants, à savoir Alpha, Beta, Gamma, Delta et Omicron, en raison de leur incidence sur la transmission, sur la gravité de la maladie ou sur la capacité d'échappement immunitaire. Alors que le variant Omicron se répand rapidement sur la planète, le SARS-CoV-2 devrait continuer à évoluer et il est peu probable qu'Omicron soit le dernier variant préoccupant.

Le TAG-CO-VAC élabore un cadre pour analyser les données probantes sur les nouveaux variants préoccupants au regard de critères qui donneraient lieu à une recommandation visant à modifier les souches composant les vaccins contre la COVID-19. Au besoin, il donnera à l'OMS des conseils sur la mise à jour de la composition des vaccins. Ce cadre tient compte de la propagation et de la transmissibilité à l'échelle mondiale, de la gravité clinique, des caractéristiques génétiques, antigéniques et phénotypiques des variants préoccupants, et englobe la capacité d'échappement immunitaire et les évaluations de l'efficacité des vaccins.

L'OMS a classé Omicron comme variant préoccupant le 26 novembre 2021, et le TAG-CO-VAC a tenu des réunions régulières pour examiner les données probantes sur ses caractéristiques. La présente déclaration rend compte des connaissances actuelles à propos des répercussions que l'apparition du variant

Omicron a sur les vaccins existants contre la COVID-19 et donne le point de vue du TAG-CO-VAC sur les choix possibles pour les vaccins à l'avenir.

Objectifs mondiaux de santé publique pour les vaccins contre la COVID-19

Compte tenu des vaccins disponibles contre la COVID-19, l'accent reste pour l'instant mis sur la réduction du nombre de cas graves et de décès, ainsi que sur la protection des systèmes de santé. Les vaccins qui sont autorisés par l'OMS pour une utilisation d'urgence, développés à partir de plusieurs plateformes vaccinales, offrent un niveau élevé de protection contre les formes graves de la maladie et les décès dus à des variants préoccupants. Pour le variant Omicron, le profil mutationnel et les données préliminaires indiquent que l'efficacité du vaccin sera réduite contre les formes symptomatiques de la maladie, mais que la protection contre les formes graves est plus que probablement préservée. Cependant, il faut obtenir plus d'informations sur l'efficacité des vaccins, en particulier en ce qui concerne les hospitalisations, les formes graves et les décès, notamment pour chacune des plateformes vaccinales et pour les différents schémas posologiques et thérapeutiques des vaccins.

Comme le SAGE et son groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, le TAGCO-VAC est donc favorable à l'idée que les populations prioritaires du monde entier

bénéficient, de toute urgence, d'un accès étendu aux vaccins actuels contre la COVID-19, de manière à garantir une protection contre les formes graves de la maladie et les décès à l'échelle de la planète et, à plus long terme, à atténuer l'apparition et l'incidence de nouveaux variants préoccupants en réduisant la charge d'infection. Concrètement, même si certains pays recommandent des doses de rappel du vaccin, la priorité immédiate pour la communauté internationale est d'accélérer l'accès à la primovaccination, en particulier pour les groupes qui risquent le plus de développer une forme grave de la maladie.

Compte tenu de l'offre à court et à moyen terme des vaccins disponibles, de la nécessité d'assurer l'équité en matière d'accès aux vaccins dans tous les pays pour atteindre les objectifs mondiaux de santé publique et de considérations programmatiques telles que la demande de vaccins et l'évolution du virus, il est peu probable qu'une stratégie de vaccination fondée sur une multiplication des doses de rappel du vaccin sous sa forme d'origine soit adaptée ou durable.

Composition des vaccins actuels et futurs contre la COVID-19

Le TAG-CO-VAC estime qu'il faut des vaccins contre la COVID-19 qui, en plus de prévenir les formes graves de la maladie et les décès, ont un impact marqué sur la prévention des infections et sur la transmission, et qu'il serait bon de les mettre au point. En attendant que ces vaccins soient disponibles, et tant que le virus SARS-CoV-2 évoluera, il conviendra peut-être de mettre à jour la composition des vaccins actuels contre la COVID-19 pour s'assurer qu'ils continuent d'offrir les niveaux de protection recommandés

par l'OMS contre l'infection et la maladie, y compris contre Omicron et les futurs variants. Le TAG-CO-VAC envisagera un changement de la composition des vaccins pour : veiller à ce qu'ils continuent de répondre aux critères établis dans le profil de produit cible de l'OMS pour les vaccins contre la COVID-19, notamment en ce qui concerne la protection contre les formes graves de la maladie, et améliorer la protection induite par les vaccins. Pour ce faire, les vaccins contre la COVID-19 doivent : se fonder sur des souches proches génétiquement et sur le plan antigénique du ou des variants du SARS-CoV-2 en circulation, protéger non seulement contre les formes graves de la maladie et les décès, mais aussi et plus efficacement contre l'infection, de manière à réduire la transmission communautaire et à rendre moins nécessaires les mesures sociales et de santé publique strictes et prises à grande échelle, et induire des réponses immunitaires larges, puissantes et durables afin de réduire le besoin de doses de rappel successives. Dans cette optique, de nombreuses possibilités sont à envisager : un vaccin monovalent qui induise une réponse immunitaire contre le ou les variants prédominants en circulation, bien que cette option se heurte aux difficultés dues à l'apparition rapide de variants du SARS-CoV-2 et au temps nécessaire pour mettre au point un vaccin modifié ou nouveau ; un vaccin multivalent contenant des antigènes issus de différents variants préoccupants du SARS-CoV-2 ; un vaccin universel contre le SARS-CoV-2 : une option à long terme plus durable qui, dans les faits, ne serait pas tributaire des variants.

En attendant, le TAGCO-VAC encourage les fabricants de vaccins contre la COVID-19 à générer et à fournir des données sur les performances des vaccins actuels contre la COVID-19 et des vaccins spécifiques à Omicron, y compris l'ampleur, la puissance et la durabilité des réponses immunitaires à médiation cellulaire et humorale face aux différents variants au moyen de vaccins monovalents et/ou

multivalents. Ces données seront examinées au regard du cadre mentionné ci-dessus afin d'éclairer les décisions du TAG-CO-VAC lorsque des changements de la composition des vaccins pourraient être nécessaires. Il serait important que les fabricants de vaccins prennent des mesures à court terme pour mettre au point et tester des vaccins ciblant les variants prédominants en circulation et partagent les données générées avec le TAG-CO-VAC et d'autres comités d'experts concernés de l'OMS. Les fabricants de vaccins sont également encouragés à fournir de telles données pour tous les vaccins nouveaux et à large spectre contre le SARS-CoV-2 qui sont mis au point.

Le TAG-CO-VAC continuera d'évaluer les données probantes sur les variants préoccupants prédominants en circulation en ce qui concerne les propriétés de propagation/la transmissibilité, la gravité clinique (virulence), leurs caractéristiques génétiques, antigéniques et phénotypiques, y compris la capacité d'échappement immunitaire et les évaluations de l'efficacité et de l'impact des vaccins, ainsi que les renseignements fournis par les fabricants. Le TAGCO-VAC conseillera ensuite l'OMS quant aux souches devant composer les vaccins contre la COVID-19, lesquels pourraient être développés soit sous la forme d'un vaccin monovalent ciblant le variant prédominant en circulation, soit d'un vaccin multivalent préparé à partir de différents variants.

Pour faire face à la difficulté qui consiste à continuer d'assurer la production des meilleurs vaccins possibles en temps voulu, il faut que l'OMS et ses groupes d'experts, le TAGCO-VAC, les autorités de réglementation et les fabricants de vaccins contre la COVID-19 échangent en permanence des informations et collaborent. L'OMS, au nom de ses États Membres, s'est engagée à faciliter ce processus.

Le TAG-CO-VAC mettra à jour la présente déclaration et ses conclusions au fur et à mesure que les données seront disponibles.

Volontariat

401 nouveaux volontaires nationaux s'engagent pour le développement du Togo

L'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a organisé, ce jeudi 27 janvier au Lycée scientifique de Lomé, une cérémonie de prestation de serment des volontaires nationaux de compétences. Au total 401 volontaires nationaux ont été renvoyés à leur mission.



Des volontaires nationaux prêtant serment

Cette 17ème vague des volontaires comprend 350 Volontaires nationaux enseignants et 51 autres Volontaires nationaux de compétence. L'objectif est de renforcer le système éducatif togolais et de promouvoir le

développement du pays. Depuis 2017, l'ANVT a mobilisé plusieurs volontaires enseignants. « Ils sont ceux qui agissent les premiers ici et partout où besoin sera », a indiqué le directeur général de l'ANVT, Omar Agbangba.

Le ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat, Dodzi Kokoroko a renvoyé les volontaires à leur charge et les a conviés au professionnalisme dans leurs différentes missions. Selon les chiffres avancés par l'ANVT, plus de 6 000 volontaires, soit 40% ont trouvé de l'emploi grâce au volontariat national. Près de 2 000 autres, soit 11% estiment avoir quitté le volontariat pour des raisons d'ordre personnel. « Que ce soit pendant les périodes difficiles ou de

craintes, ou dans la mise œuvre des politiques de développement du pays, les volontaires nationaux sur le terrain redonnent l'espoir en notre humanité. Ils contribuent à la fourniture des services de base afin de lutter contre la pauvreté, la faim et l'exclusion sociale. Ils participent à l'amélioration de l'éducation et s'assurent que les retombées du développement durable profitent à tous », a déclaré Myriam Dossou-d'Almeida, ministre du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes.

Le volontariat contribue à la promotion du développement humain durable pour l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Félix Tagba

Sport et développement

Le Pnud et le ministère des Sports inaugurent le parcours sportif

Le ministre des Sports et des Loisirs, Dr Lidi Bessi Kama et le représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Togo, ont inauguré hier, le parcours du sportif du stade omnisports de Lomé. La cérémonie s'est déroulée en présence d'autres personnalités dont le préfet du Golfe, Kossi Atabuh et le maire de la commune du Golfe 4, Jean-Pierre Fabre, dont le territoire abrite le stade.

Le parcours sportif est un projet du ministère des Sports et des Loisirs, financé à près de 30 millions de FCFA par le Pnud. Il comprend des vestiaires propres disponibles, des chaises romaines, des appareils de musculation multifonction, des chaises roumaines multifonctionnelles, des barres pour marche, des espaliers à barres de traction, des fitness à 4 sièges, de panneaux solaires, d'espaces verts, des toilettes.

« La réalisation de cette infrastructure sportive a été possible grâce au leadership de madame le ministre des Sports et des Loisirs et grâce à l'appui financier du Pnud. Je remercie l'équipe de pilote du projet, l'entreprise qui a réalisé les travaux, les collaborateurs, et tous ceux qui ont contribué

de diverses manières à la réussite de ce projet de développement. Je voudrais vous rassurer que la direction des infrastructures, des équipements sportifs et des loisirs, prendra toutes les dispositions nécessaires pour une meilleure gestion de cette infrastructure sportive, afin de garantir sa pérennité et sa durabilité », a déclaré Ouro-Akondo Nazirou, directeur des infrastructures, des équipements sportifs et des loisirs.

« C'est une immense joie et une fierté légitime pour moi de prendre la parole à l'occasion de cette cérémonie d'inauguration du parcours sportif du stade omnisports de Lomé, résultat d'un partenariat fructueux entre le ministère des Sports et des Loisirs et le Pnud. La réalisation de ce joyau s'inscrit dans



Dévoilement de la plaque par les officiels

la politique du chef de l'Etat, son excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, qui vise à faire du sport une force motrice de développement socio-économique de notre pays en et d'amélioration de l'accessibilité des populations aux espaces de fitness en démocratisant le sport détente », a souligné Dr Lidi Bessi Kama.

« Les vertus du sport sont

nombreuses. Le sport contribue à la promotion de la tolérance, du respect et de la cohésion sociale. Il est un facteur essentiel d'autonomisation des jeunes et des femmes, des individus et des communautés. Le sport joue un rôle crucial pour la santé et le bien-être, et constitue un apport certain pour la réussite de l'éducation de l'enfant et

des jeunes. C'est pourquoi, je voudrais, au nom du Pnud, me réjouir de la réalisation de ce parcours sportif qui sera ouvert au public afin de permettre aux adultes, femmes, hommes et jeunes de pratiquer le sport dans de bonnes conditions », a pour sa part affirmé Aliou Mamadou Dia.

Edem Dadzie

MOULTAI

500ml

53% VOL

贵州茅台酒

KWEICHOW MOUTAI

CHINA
MOUTAI

A TOAST TO CHINA
A TOAST TO THE WORLD

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

DISPONIBLE DANS LES **BARS - RESTAURANT ET SUPERMARCHÉS**
IMMEUBLE MARINA BAY BOUTIQUE N°5 . BD DU MONO LOMÉ - TOGO
+228 7034 0292 **Moutai Togo & Benin**